

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

LETTRE PARLEMENTAIRE

Le discours tant attendu de M. de Bismarck est l'objet des commentaires les plus contradictoires dans les couloirs. De l'ensemble des conversations se dégage une note optimiste qui nous paraît aussi forcée que dangereuse. Libre à M. Ranc et à ses amis de constater que le chancelier allemand s'est rebattu sur l'alliance de l'Autriche et de l'Italie à défaut d'autres. Combien préférons-nous à cet optimisme qui ressemble à de la forfanterie, le recueillement des députés de la droite ; leur patriotisme leur fait envisager avec anxiété l'avenir et leur inspire les résolutions les plus ardues de travailler plus activement que jamais au relèvement de nos forces nationales surtout à l'amélioration de nos finances, base naturelle de notre puissance militaire.

C'est dans cet ordre d'idées que la droite a manifesté l'intention d'intervenir dans la discussion générale du budget de la marine, afin de démontrer la nécessité impérieuse de la réduction de nos armements maritimes et le complément urgent de notre flotte de guerre.

Le budget de la marine est en discussion au Palais-Bourbon. L'amiral Dompierre d'Hornoy a appelé l'attention des pouvoirs publics sur la défense de nos côtes et l'état de notre flotte. Il a déploré que la plus grande partie des fonds affectés à la marine ait été absorbée par les expéditions coloniales.

Tandis que la puissance maritime de l'Italie s'accroît, celle de la France menace de tomber au troisième rang. Si nos frontières sont bien gardées, il ne faut pas que

notre côte maritime soit vulnérable.

L'amiral a terminé, aux applaudissements de la Chambre, en adjurant les pouvoirs publics de laisser de côté leurs dissentiments politiques pour ne s'occuper que du salut de notre flotte.

Le ministre de la marine a répondu qu'il ferait tous ses efforts pour donner satisfaction aux vœux de son collègue ; qu'il prendrait tout ce que ses prédécesseurs auraient fait d'utile pour la marine, dut-il remonter à Colbert. Cette preuve d'une bonne volonté exceptionnelle a obtenu un vrai succès ; tout autre que la discussion aigre-douce qui a éclaté entre MM. Dorian et de Mahy au sujet des gaspillages de la politique coloniale.

M. WILSON EST POURSUIVI

Hier, à deux heures, une dépêche que nous avons publiée en dernières nouvelles nous apprenait qu'une ordonnance de non-lieu était rendue dans l'affaire Wilson.

Dans la soirée, un second télégramme démentait le premier et nous annonçait que MM. Wilson et consorts étaient renvoyés devant la dixième chambre du tribunal correctionnel.

L'affaire tiendra trois audiences, les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 courant.

C'est M. Lombard, substitut, qui soutiendra la prévention.

M. Wilson est inculpé de vente de décorations (affaires Crespin de la Jeannière et Legrand).

M. Wilson sera défendu par M^e Lenté ; Ribeaudeau par M^e Demange, et Hébert par M^e Comby.

Une grande émotion régnait hier soir au Palais de Justice.

Une foule d'avocats assiégeaient le cabinet de M. Bernard et commentaient avec vivacité cette décision.

Le vote des 305 députés républicains n'a pu arracher M. Wilson à la justice.

Les charges qui pesaient sur M. Wilson l'ont emporté sur la bonne volonté de M.

Fallières et de la majorité républicaine de la Chambre.

On s'attendait à une ordonnance de non-lieu. Cette solution est accueillie par une première satisfaction accordée, non sans tiraillements et sans peine, à l'opinion publique.

La Petite France dit à ce sujet :

« Parmi toutes les accusations relevées contre lui (M. Wilson), aucune ne semblait constituer un délit caractérisé.

» C'est ce qui paraissait notamment ressortir des faits établis dans les affaires Crespin et Legrand. Ce n'est donc pas sans surprise qu'on apprendra que des ordonnances de renvoi ont été rendues aujourd'hui contre M. Wilson dans ces deux affaires.

» Après les attaques répétées et persistantes dont M. Wilson a été l'objet depuis plus de quatre mois, il ne saurait regretter qu'un débat public puisse lui permettre enfin de discuter et de réfuter les accusations dirigées contre lui. »

LE DISCOURS DE BISMARCK

M. de Bismarck veut la paix en Europe, mais la paix imposée par la crainte de l'Allemagne toute puissante. Et s'il y a des récalcitrants, gare les « furor Teutonicus ».

Cette volonté de paix n'est pas incompatible avec une menace de guerre, et pour nous tout le discours du chancelier allemand se résume dans cette phrase qui vise 1888 plus encore que 1869 :

« Dès 1869, l'état de choses était telle que tout le monde me pressa de prendre les armes. J'ai attendu tranquillement qu'on vint nous attaquer. Je crois que j'ai bien fait. »

M. de Bismarck attend !

Nous ne voulons pas rechercher les desseins secrets de cette attente.

Nous aussi nous voulons la paix et souhaitons ardemment que la pente sur laquelle on semble dériver de part et d'autre ne nous mène pas à l'opposé.

Nous aussi nous attendons !

Seulement nous voudrions attendre la paix avec une mise de fonds autre que celle que l'on peut se procurer « en forçant les portes de la Banque » ; avec une armée dans laquelle, sous prétexte d'amélioration de fond en comble, on ne jettera pas la perturbation de fond en comble.

Bref nous voudrions, surtout après avoir lu et relu le discours complet de M. de Bismarck, pouvoir attendre la paix comme si nous attendions la guerre !

Et peut-être, en faisant comme nous, les journaux et surtout les législateurs et gouvernants républicains emploieraient-ils plus patriotiquement leur temps qu'à relever les plaisanteries de carpe au gros sel dont le discours du Reichstag est agrémenté.

La presse et le discours du grand chancelier

Le Journal des Débats veut croire à la sincérité des déclarations pacifiques de M. de Bismarck, mais il se demande pourquoi le traité de 1879 a seul été publié tandis qu'on continue à garder secret le traité avec l'Italie. Serait-ce donc qu'il y aurait dans celui-ci des dispositions plus graves ?

La note donnée par le Siècle est plutôt belliqueuse que pacifique :

« La France, dont la patience a été mise à de si nombreuses épreuves, sait qu'elle est aussi forte que patiente et qu'elle peut regarder en face l'éventualité d'une lutte à laquelle on la contraindrait. Persistons dans les mêmes dispositions, conservons la même attitude, continuons à nous exercer et nous préparer. Disons comme M. de Bismarck : « Nous nous reposons sur la puissance de notre armée. Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux. Mais il faut agir comme si nous devions en avoir besoin. »

Le Radical se place à un point de vue assez original :

« Nous avons connu les époques où il y avait des coalitions entre le plus fort afin de l'empêcher de tout absorber ; mais des coalitions avec le fort sont un signe singulier

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

Le dimanche, c'est une oasis de paix où elle se repose de l'aridité de la semaine ; c'est un de ces moments de relâche dont les âmes les plus fortement trempées ont besoin de temps à autre pour respirer et reprendre courage. Elle va retrouver la bonne M^{lle} Hamon, qu'elle n'a pu faire prévenir encore de son arrivée. Comme elle est gâtée, choyée, carressée, par cette excellente fille ! Après la grand'messe, quand elles rentrent toutes deux dans le petit salon élégamment décoré, comme Giselle trouve un air hospitalier au fauteuil qui l'attend, à la petite table placée au coin du feu ! Comme ce bon sourire l'égaie et la réchauffe ! Non, l'orpheline n'est pas abandonnée avec un pareil dévouement auprès d'elle.

Ce jour-là, par un hasard dont Giselle s'étonne, M^{lle} Hamon n'est pas à sa place, à côté du troisième pilier à gauche ; Giselle la cherche dans l'église, l'attend à la sortie ; peine perdue ! On ne verra plus la brave fille arriver aux offices de Sainte-Hedwige, avec son air empressé ; on ne

l'entendra plus mêler sa voix fautive à la voix des chœurs et des enfants de chœur. M^{lle} Hamon est partie aussitôt la déclaration de guerre ; elle est retournée en France auprès de sa sœur malade, dont les enfants peuvent se trouver orphelins d'un instant à l'autre ; tout cela elle le dit à Giselle dans quelques lignes émues que le curé de Sainte-Hedwige s'est chargé de remettre à la jeune Parisienne. Les larmes de Giselle coulent doucement en lisant ce tendre adieu ; elle peut pleurer ici : elle pleure sans contrainte en présence de Dieu, et sous le regard du bon pasteur dont elle est une des brebis privilégiées.

— Allez en paix, mon enfant, lui dit-il, lorsqu'elle va prendre congé de lui après les vêpres ; la paix de la conscience, la paix avec Dieu, cela vaut plus que toutes les joies de ce monde. A dimanche, nous prions ensemble. D'ici là je ne vous oublierai pas au saint autel.

Il n'en fallait pas plus pour rafraîchir le cœur de Giselle. Chaque dimanche elle rentrait mieux résignée à subir son dur servage, et c'était presque le sourire aux lèvres qu'elle reprenait la tâche ingrate, interrompue quelques heures à peine. Mais il était dit que cette journée ne serait qu'une suite de déceptions pour la pauvre enfant. En rentrant à l'hôtel, un peu avant l'heure du dîner, comme c'était la coutume, elle fut avertie que M^{lle} de Gastein la demandait

sans retard. Qu'était-ce encore ? Rien de bon à coup sûr !

— Mademoiselle, lui dit la comtesse de sa voix la plus acérée, et avec son regard le plus froid, ces longues absences commencent à me déplaire. Je vous ai garanti le libre exercice de votre culte, mais non pas une indépendance complète, comme vous semblez le croire, chaque dimanche. J'ai pris mes informations. Il y a une messe à six heures ; elle vaut celle de dix, je le suppose. Vous voudrez donc bien vous rendre à la première. J'ai besoin de vous pour huit heures auprès de mes filles. C'est vous qui dorénavant les conduirez au Temple.

Comme toujours, Giselle s'inclina sans répondre. M^{lle} de Gastein reprit alors sa lecture. Une grande Bible in-quarto reliée en chagrin noir, avec des fermoirs d'argent, était posée devant elle, mais tout en lisant un sourire errait sur ses lèvres. Pour cette âme perverse, c'était une joie étrange que d'avoir infligé une peine nouvelle à la jeune fille qu'elle tenait sous son joug.

— Elle souffre, j'en suis sûre, dit-elle au bout d'un instant en fermant le livre saint, mais ne parviendrai-je donc pas à lui arracher une plainte ?

Oui, Giselle souffrait ; à cette heure même, réfugiée dans sa chambre, à genoux au pied de

son lit, elle pleurait, elle priait, mais ne se plaignait pas.

— Mon Dieu, disait-elle, que votre volonté soit faite ! que la coupe d'amertume déborde, si vous le voulez ainsi, mais étendez sur Raoul et sur mon pauvre pays un regard miséricordieux.

Et elle s'en volait de songer à elle ; elle se reprochait comme une faiblesse coupable les regrets de son dimanche perdu. Oh ! les pompes de l'Église catholique, qui réchauffaient son âme, la parole divine descendue sur elle, du haut de la chaire de vérité, les accents de l'orgue qui parlaient à son cœur !

— C'est fini ! pensait-elle. Il ne me resta plus rien. Le dépouillement se fait peu à peu. Mon Dieu, élevez mon courage à la hauteur de mes peines. Je ne vous demande rien de plus.

Lorsque Giselle descendit de sa chambre, il faisait presque nuit, la lampe du vestibule venait d'être allumée ; elle éclairait des valises, des sacs de nuit, des couvertures jetées pêle-mêle sur les banquettes, et deux grandes caisses de voyage en cuir noir. A l'étage supérieur on entendait un bruit inouï, et dans l'escalier les domestiques allaient et venaient en toute hâte, dirigés par la voix impérieuse, mais contenue, de leur maîtresse.

— Que se passe-t-il donc ici ? pensa la jeune fille.

d'extravagance. Eh quoi ! c'est la Prusse victorieuse qui éprouve le besoin d'alliances défensives !

« C'est elle, le bourreau, qui se pose en victime et qui crie à l'Autriche et à l'Italie : « Ne me quittez pas, on va me dévorer ! » En vérité, si ce n'était si triste, ce serait à mourir de rire. Cela ressemble, toutes proportions gardées, au spectacle que donnent ces enfants terribles qu'on surprend poussant des hurlements, à qui on demande ce qu'ils ont et qui répondent : « C'est papa qui veut m'empêcher de battre ma petite sœur ! »

« Si l'Europe avait le sens commun, elle aurait, en effet, besoin d'une alliance défensive. Mais ce serait l'alliance contre le tyran qui la brave et la ruine, contre l'auteur de toutes nos misères, contre le fléau de notre époque, contre le Teuton sans conscience dont le triomphe est la honte du siècle et la négation du progrès. »

L'Echo de Paris dit de son côté :

« Et voilà ce qu'on appelle un discours net, clair, incisif. »

« Net ? Oui, la haine de la France y saute à chaque mot. »

« Clair ? Oui, l'Allemagne voudrait pouvoir écraser séparément les puissances restées réfractaires à son hégémonie. »

« Incisif ? Oui, c'est un coup de fouet qui nous cingle, nous commande d'activer nos préparatifs et de nous tenir prêts. »

A L'ÉTRANGER

Rome, 7 février.

Le *Popolo romano* dit que le discours de M. de Bismarck est essentiellement pacifique et a produit une excellente impression dans le monde financier.

Saint-Petersbourg, 7 février.

Le *Novoïe Vremia* dit que le discours de M. de Bismarck est habile. Il a toujours été difficile de critiquer avec calme et d'une façon consciencieuse parfaitement sincère et sans doute d'une manière amicale, toutes les fois qu'on en a envie : mais la feuille russe est d'avis que le discours est excessivement bien rédigé, et trop clair pour mériter des critiques.

En ce qui concerne la Russie, le *Novoïe Vremia* trouve certains passages peu compréhensibles. Les attaques du chancelier contre la presse doivent s'appliquer également à la presse allemande et austro-hongroise.

Le journal russe conclut en disant que certains passages du discours sont de nature à permettre à tout patriote russe de les répéter avec plaisir et que la fin du discours, surtout, est profondément sentie.

Berlin, 7 février.

Tous les journaux, sans distinction de parti, constatent l'immense impression produite par le discours de M. de Bismarck et l'unanimité, sans réserve, avec laquelle le Reichstag a volé les crédits demandés.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que cette manifestation n'indique pas seulement l'accord du peuple allemand tout entier avec la politique du chancelier, mais qu'il montre, en outre, l'union et la force avec lesquelles le peuple allemand est prêt à rem-

plir, dans tous les sens, sa mission qui est le refuge de la paix.

La *Gazette nationale* croit que l'énergie avec laquelle M. de Bismarck s'est prononcé contre toute guerre agressive, sera et restera le guide permanent de la politique de l'empire d'Allemagne.

Le Chancelier, en familiarisant le peuple allemand avec la pensée de s'habituer à de lourdes charges militaires qui sont la condition fondamentale de la situation actuelle, a en même temps délivré la nation des préoccupations qui paralysent la vie économique.

La *Gazette de Voss* soutient qu'il est impossible de construire d'une façon plus aimable un pont d'or à ses ennemis, que cela a été fait hier.

Le *Berliner Tageblatt* prétend que dans son exposé historique, le Chancelier fait ressortir l'amour de la paix, poussé jusqu'à ses dernières limites, ce qui n'est permis qu'à un Etat qui se sent fort.

Le *Deutsches Tageblatt* dit qu'un peuple en armes surtout doit savoir gré à M. de Bismarck. Pas un Allemand n'a encore reconnu, comme l'a fait hier le Chancelier, la valeur qui réside dans la puissance populaire.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Berlin, 6 février :

« On constate dans toute la presse russe une tendance très marquée à un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre. Beaucoup de hauts personnages russes estiment qu'il est nécessaire de réagir contre la dictature allemande et voient avec satisfaction que cette réaction a commencé en Angleterre. »

« La Russie désire tirer profit de cette réaction, dès maintenant, au point de vue commercial, et politiquement le cas échéant. »

« C'est dans cet ordre d'idées que le gouvernement russe se propose d'abaisser les tarifs d'importation des marchandises anglaises, tandis qu'il élèvera les droits d'entrée des marchandises allemandes. »

« Le résultat doit être attribué à lord R. Churchill, dont la mission a eu réellement une importance capitale. »

Lord Salisbury et lord Randolph Churchill devant prendre prochainement la parole devant le Parlement, nous ne tarderons pas à savoir si l'Angleterre change son orientation politique.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, constatant que M. de Bismarck a exprimé une confiance absolue dans la parole du Czar, conclut que la paix est solidement assurée.

Parlant des services mutuels que se sont rendus la Prusse et la Russie, mentionnés dans le discours de M. de Bismarck, ce journal dit qu'ils ont été le résultat d'intérêts communs, c'est la meilleure base des relations entre les Etats, il se félicite de voir cette base rester la base des relations entre la grande Allemagne et la Russie.

LE TOUR DE L'ITALIE

La *République française* publie la dépêche suivante de Rome, 7 février :

« On assure dans les cercles officiels que le gouvernement a décidé de rappeler le corps expéditionnaire de Massouah. »

« Cette mesure précéderait ou suivrait de très peu la publication du traité qui unit l'Italie à l'Allemagne. »

Le *Petit Journal* reçoit la même nouvelle de son correspondant de Rome :

« Je crois savoir de bonne source que le gouvernement est à la veille de prendre une importante décision : « On retirerait prochainement les troupes régulières d'Afrique; soit 15,000 hommes, et on ne laisserait en Abyssinie que les volontaires, soit 5,000 soldats, pour occuper Massouah et les autres positions. »

La *Liberté* publie la dépêche suivante de Rome, 6 février :

« Le bruit se confirme dans les sphères officielles que les troupes italiennes de Massouah vont rentrer en Italie; il ne resterait à Massouah que les hommes nécessaires à l'armement des forts. Le rappel des troupes serait provoqué par une dépêche du commandant en chef signalant une sorte de découragement chez le soldat. »

« Il paraît que l'avant-garde du corps expéditionnaire s'est portée au secours d'une tribu qui venait apporter des approvisionnements; l'avant-garde aurait été repoussée par les forces considérables du Négus. Cette escarmouche malheureuse a profondément découragé les soldats dont le moral a déjà subi les atteintes du climat. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Saumur, rue de la Comédie, 23.

Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

LE GÉNÉRAL GRANDIN

Par décision ministérielle du 7 février : M. le général de division Grandin, disponible, est nommé inspecteur général du 3^e arrondissement d'inspection permanente de cavalerie, à Commercy, en remplacement de M. le général Robillot.

La cavalerie verra, avec plaisir, le remplacement de M. le général Grandin à la tête du 3^e arrondissement d'inspection permanente. Cet officier général avait été atteint par une mesure prise à la hâte sans l'avoir entendu, et alors que l'inaction momentanée qu'on avait reprochée à sa division pendant les manœuvres du 9^e corps, était le fait même d'ordres écrits donnés par le commandant en chef.

M. le général de brigade Roulet est maintenu, à titre définitif, dans son commandement actuel de la 4^e brigade de chasseurs (6^e division de cavalerie) à Epinal.

Et, pour ne pas rencontrer la comtesse, elle se hâta de se rendre à la salle d'étude, où elle avait laissé les devoirs de ses élèves, qu'elle voulait corriger pendant la soirée du dimanche. Elle ouvrit la porte de la bibliothèque, et fut surprise de voir briller un grand feu par cette chaude soirée. A la lueur d'une lampe, posée sur la table du milieu, elle distingua un homme étendu près de la cheminée, sur un lit de repos, et couvert d'épaisses fourrures. Il avait l'air de sommeiller; mais il dressa la tête au bruit que fit la porte en s'ouvrant, et plus encore au formidable : *Wer ist da*, poussé par un soldat en uniforme, placé comme en faction derrière la porte.

Giselle murmura quelques mots d'excuse, et se retira doucement.

Ce soir-là, on ne vint pas l'appeler pour souper, ni pour faire de la musique au salon, et elle resta seule dans sa chambre, songeant à son frère et à la France.

— Tant mieux ! pensa-t-elle. Oh ! si je pouvais ne jamais rencontrer cet officier prussien, qui arrive des champs de bataille où notre pauvre armée a été vaincue !

Mais le lendemain, après le dîner, elle dut suivre ses élèves dans la bibliothèque, où le convalescent était installé sur un lit de repos, devant une table chargée de journaux et de papier.

M^{me} de Gastein, assise déjà auprès de son neveu, lui faisait la lecture du journal.

— Ah ! voici les enfants et leur institutrice, dit-elle avec un accent si doux que Giselle en tressaillit d'étonnement. Ne faites pas de bruit, mes chères petites; à cette condition, votre cousin vous permettra de passer la soirée auprès de lui.

— J'exige qu'il n'y ait pas de conditions, dit le malade.

Sa voix était décidée, sa parole brève, mais sans brusquerie.

— Qu'il en soit comme vous le voulez, mon cher Heinrich, reprit la comtesse en lui lançant un regard caressant. Personne ici ne voudrait vous contrarier. Mais, tenez, voilà Bettina qui ne demande pas mieux que de me remplacer dans ma lecture. Vous savez que j'ai toujours eu la gorge un peu délicate.

— Je vous supplie de vous arrêter, ma tante. Comment n'y ai-je pas songé, en effet !

Giselle continuait à s'étonner. Était-ce bien son alliée maîtresse qui déployait tant de grâces effectives et de coquetteries maternelles ? Était-ce cette femme dont le dédain cruel pesait sur l'institutrice à toute heure du jour, qui se montrait en ce moment douce, aimable, prévenante à l'égal d'une simple bourgeoise ? Ce regard froid comme l'acier, blessant comme une pointe

aiguë, pouvait donc s'attendrir ? Cette voix impérieuse savait donc trouver des accents doux à l'oreille ?

M^{me} de Gastein se levait à tout instant pour baisser un abat-jour, arranger un rideau, redresser un coussin derrière les épaules du blessé, ou bien encore lui présenter une cuillerée de la potion prescrite, tout cela avec tant de douceur, de caresse, de bénignité, que Giselle ne se lassait pas de s'émerveiller.

La pauvre enfant avait sa part de bénéfice dans cette transformation incompréhensible. Pour la première fois, elle passait une soirée paisible; aussi, bien qu'elle se fût promis de détourner les yeux de l'ennemi héréditaire, de l'*Erbfeind*, comme disent les Allemands, en dépit de sa volonté, ses regards s'arrêtèrent plusieurs fois sur le puissant personnage qui détournait d'elle la foudre toujours prête à éclater.

Le comte Heinrich de Kastow n'avait rien du type prussien. Lorsque Giselle le regarda à la dérobée, elle vit devant elle un front austère, un peu dégaré vers les tempes, mais jeune encore en dépit des rides qu'y avait creusées la réflexion, un regard pénétrant et sévère profondément enfoncé sous d'épais sourcils; mais ce regard finissait par devenir sympathique; les yeux d'un gris-bleu s'éclairaient de lueurs inattendues, tandis que les lignes du visage, un peu

Le général de Galliffet, dont il avait été question pour le commandement du 4^e corps à Lille, sera maintenu dans sa situation de membre du conseil supérieur de la guerre.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour l'organisation définitive des soldats de l'armée territoriale qui seront employés comme gardes-voies sur nos lignes ferrées, en cas de mobilisation.

Ce corps aura un insigne spécial consistant en un brassard blanc, orné d'une étoile à cinq branches en drap gris bleu.

LES CONGÉS DE CARNAVAL

Les congés de carnaval pour les lycées, collèges et écoles normales d'instituteurs, commenceront le samedi 11 février, après la classe du soir. La rentrée aura lieu le mercredi 15, à une heure.

Pour les élèves de l'école normale d'instituteurs, les congés iront du vendredi 10 au soir, au mardi 14 au soir.

L'ACCIDENT DU QUAI SAINT-NICOLAS

Hier soir, vers trois heures, un terrible accident a eu lieu quai Saint-Nicolas.

Deux ouvriers peintres, Léon Robert, âgé de 18 ans, et Henri Jaubert, âgé de 28 ans, avaient établi, au moyen de palan, un échafaudage mobile devant la façade de la maison du Blanzay. A peine étaient-ils montés dessus, qu'un des crochets qui les soutenait s'ouvrit, et les deux malheureux furent précipités sur le sol d'une hauteur de 8 à 10 mètres.

Robert est resté étendu sans connaissance. Il avait le fémur gauche brisé, ainsi que les deux os de la jambe droite.

Son camarade Jaubert avait au contraire pleine connaissance, aucune plaie extérieure ne paraissait, mais il souffrait cruellement.

Transportés aussitôt à l'Hospice, M. le docteur Coutant et M. Bélimé, médecin-major de l'École de cavalerie, ont donné leurs soins. Tout porte à croire que Jaubert a une lésion de la vessie; son état est désespéré. Ce malheureux est marié et a un enfant en bas âge.

La réduction des fractures de Robert a été faite par M. Coutant.

Ce matin, M. le docteur Coutant a passé plusieurs heures auprès des blessés. L'état du jeune Robert est aussi satisfaisant que possible. Quant à Jaubert, une catastrophe est imminente; il y a lésion de la vessie et probablement des intestins, produite par un bandage herniaire qu'il portait. Ce que contient la vessie se répand dans l'abdomen et une péritonite s'est déclarée.

Le docteur Coutant administra quelques piqûres de morphine pour calmer les atroces douleurs de ce malheureux.

Jaubert et Robert étaient depuis quelques temps sans travail et avaient entrepris pour leur compte la peinture de la façade du Blanzay; ils avaient emprunté le matériel de M. Colombel, qui servait journalièrement à celui-ci, et rien ne pouvait faire prévoir un malheur aussi épouvantable.

froides dans leur immobilité habituelle, s'animèrent tout à coup, plutôt sous l'influence de la pensée que sous l'empire des choses extérieures. Dans ces moments-là, on s'étonnait de trouver tant de chaleur et de condescendance sous cette rigide enveloppe.

— Le baron d'Osterwald, annonça un domestique presque à voix basse.

La figure d'Heinrich se rembrunit subitement; néanmoins il fit à la comtesse un signe de tête qui pouvait passer pour un acquiescement.

Le baron d'Osterwald, grand maître des eaux et forêts, n'était pas d'un aspect séduisant. C'était un petit homme, gros et court, dont la tête sortait immédiatement des épaules, comme si on la lui eût rajustée après l'avoir au préalable débarrassé de son cou. Ses cheveux blancs se dressaient en l'air, et se réunissaient sur le front en une sorte de toupet, dans l'espoir, disaient les mauvais plaisants, de grandir un peu leur propriétaire par l'élevation de sa coiffure. Ses mouvements étaient brusques, en même temps que, par un contraste singulier, sa parole était emphatique et compassée; sa tête, si mal emmanchée, se tournait cependant de droite à gauche, et presque de l'avant à l'arrière, avec une vivacité qui tenait du prodige. Enfin, il y avait dans ses moindres discours une solennité si étrange que, pour vous demander : Comment

Ce qui prouve une fois de plus que les précautions les plus minutieuses doivent être prises avant d'exécuter des travaux de ce genre, surtout avec échafaudages volants, dont les moindres parties, subissant les influences de la température, se détériorent promptement et sont la cause d'accidents graves au moment même où on s'y attend le moins.

Nous lisons dans la *Petite France* :

« Nous sommes autorisés à démentir, de la façon la plus formelle, les bruits calomnieux mis en circulation, dans le public saumurois, contre M. Henri Eiche, ancien accordeur de pianos de la maison Mercier-Fischer, de Saumur, ainsi que contre M^{me} Eiche, et nous pouvons affirmer :

1° Que M. Eiche est sujet russe ;
2° Que lui et sa dame n'ont provisoirement quitté la France que pour des motifs d'intérêt, et sans aucune injonction de l'autorité ;
3° Qu'aucune correspondance étrangère les concernant n'a été saisie à la poste, comme on l'a prétendu par malveillance ;
4° Et que leur attachement constant à la France les met à l'abri de toute suspicion.

Les amis de M. et M^{me} Eiche peuvent donc être assurés qu'ils n'ont pas été dupes de leur bonne foi ni de leur patriotisme, et qu'il leur en sera donné la preuve par le retour prochain de M. et M^{me} Eiche à Saumur. »

DOUJ. — Le nommé Jean Girard, cultivateur, sans domicile, s'est présenté à l'auberge tenue par M. Viau et lui a demandé la charité. Comme l'aubergiste lui a répondu qu'il ne pouvait rien lui donner, il s'est mis à l'insulter et a cherché à enfoncer la porte à coups de pieds. M. Viau a déposé une plainte à la gendarmerie qui a recherché cet étranger et l'a trouvé à moitié ivre dans une auberge.

Il a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, ajoutant qu'il n'avait pas de travail depuis le mois de novembre, qu'il n'avait d'autre moyen d'existence que la mendicité et qu'il ne cherchait qu'à se faire arrêter. La gendarmerie l'a conduit à la prison de Saumur.

La messe de Sainte-Cécile A ANGERS

Extrait du *Journal de Maine-et-Loire* :

« Mardi, la vaste nef de la cathédrale était trop petite pour contenir la foule avide d'entendre la messe solennelle de Sainte-Cécile.

« L'exécution de cette œuvre magistrale, confiée à plus de trois cents chanteurs ou instrumentistes et dirigée par le Maître lui-même, a produit un effet vraiment magnifique. L'ensemble imposant des masses chorales, les merveilleux dessins d'orchestre, les soli, interprétés par M^{me} Colombel, MM. Thibeau deau et Boussa, tout portait l'empreinte de ce génie puissant qui assigne à

Charles Gounod la place d'honneur dans l'art religieux de notre temps.

« Cette superbe cérémonie était présidée par M^{re} Freppel qui avait tenu à témoigner ainsi son admiration et sa haute sympathie à l'auteur des messes de *Sainte-Cécile* et de *Jeanne d'Arc*.

« La date de cette solennité, à la fois artistique et religieuse, restera célèbre dans les annales de la musique angevine. Son souvenir étroitement uni au nom illustre de Charles Gounod, se perpétuera dans la mémoire de tous ceux qui ont entrevu l'idéal du maître, c'est-à-dire l'amour du beau, celui du vrai et du bien. »

Extrait du *Ralliement* :

« Tout à présent a été dit — ou à peu près — sur l'ouvrage de M. Gounod. L'exécution de cette messe n'ôtera ni n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur de *Faust*. Il n'en reste pas moins avéré que M. Gounod, s'il se montre parfois mystique dans le profane, n'est pas toujours assez austère dans le religieux. Le vaisseau d'un temple comporte un art autrement sévère que les frises d'un théâtre. A l'issue de la messe, nous songions aux magistrales compositions des Palestrina et des Pergolèse... et nous pensions que c'étaient là des modèles dont il peut être dangereux de trop s'écarter.

« Après une introduction irrévérencieusement légère, où le triangle et les cymbales jouent un rôle prépondérant, nous avons entendu un *Kyrie* d'un puissant effet. Ce morceau, un peu insignifiant au début, est admirable dans ses dernières parties et habilement conçu. La voix de M^{me} Colombel s'est fait alors distinguer, hardie et pure, d'une intensité remarquable.

« Nous signalerons en passant la mélodie placée sur ces deux mots expressifs de la liturgie latine, *miserere nobis*. La phrase est empreinte d'une touchante supplication.

« Le morceau capital serait, à notre avis, le *Credo*, écrit dans un style superbe. Les cuivres éclatent d'abord, de manière à préparer l'auditoire à la solennelle déclaration qui va suivre. Toutes les masses chorales y sont magnifiquement traitées. Les voix d'hommes expriment une foi inébranlable et solide. Les voix de femmes, sur un ton déchirant, répètent avec insistance le passage douloureux : *crucifixus est*. La conclusion est également fort belle.

« Nous accorderons sans restriction nos éloges les plus sincères aux exécutants. Pas une faute, un sentiment parfait des nuances, un ensemble irréprochable. La victoire de cette journée appartient, croyons-nous, à l'impeccable orchestre de notre Association artistique. »

L'Anjou termine en ces termes l'excellente Causerie musicale de *Ludwig* :

« Si le concert de dimanche a été la plus grande solennité artistique de l'Association, la messe exécutée mardi dans la cathédrale, par une masse de plus de trois cents chanteurs et instrumentistes, constitue, je crois, la plus importante manifestation musicale dont nous ayons eu l'occasion d'être témoins dans notre ville.

faites sortir de sa précieuse enveloppe notre glorieux drapeau ; demain, sur tous les murs de Berlin, vous pourrez lire la grande, l'admirable nouvelle...

— Mais parlez donc, pour l'amour de Dieu ! interrompit Heinrich, que le grand maître des eaux et forêts commençait à impatienter singulièrement.

— Oui, oui, parlez ; qu'y a-t-il ? crièrent à la fois M^{me} de Gastein et ses filles.

Giselle, toujours penchée sur son métier, ne releva pas la tête, mais l'aiguille s'arrêta entre ses mains, qui furent prises d'un tremblement subit.

— Ce qu'il y a, reprit le nouvelliste avec un sourire de triomphe, et en appuyant sur chacun de ses mots, qu'il détachait les uns des autres, comme pour les faire mieux entrer dans l'oreille de ses auditeurs. Il y a, qu'à l'heure où je vous parle, Napoléon III est prisonnier avec toute son armée, Mac-Mahon blessé à mort sous les murs de Sedan. Nous sommes maîtres du sort de la France ! Enfin nous la tenons à merci, cette orgueilleuse nation !

(A suivre.)

« Gounod est à coup sûr le Maître français moderne qui n'a pas de rival dans l'art de traiter les grands sujets religieux, témoin *Galla*, *Rédemption*, *Mors et vita* et ses messes d'un sentiment si tendrement mystique, de lignes si pures, d'une inspiration si simple et grandiose à la fois. On y retrouve l'artiste ému, doublé du croyant sincère. On y sent palpiter la reconnaissance et l'espoir. La reconnaissance envers celui qui nous permet de vivre sans exiger que nous renoncions à cueillir les fleurs et les fruits de la terre, l'espoir dans l'éternelle béatitude où se reposeront un jour ceux que leur foi doit conduire aux portes du paradis. N'y cherchez pas une impression d'amertume et de souffrance comme dans *Parsifal*, ne leur demandez pas d'évoquer les côtés sombres et terribles d'une religion dans laquelle l'artiste ne voit qu'amour et fraternité : à travers ces harmonies si pleines et dans ces chants suaves, c'est une prière qui monte vers les voûtes de l'église où, prosternée, l'humanité prie plutôt en souriant qu'en pleurant.

« L'exécution de la messe a été superbe et voisine de la perfection en ce qui concerne l'orchestre et les chœurs. Les voix de femmes ont paru d'une fraîcheur délicieuse et d'une irréprochable justesse. On a beaucoup admiré la précision dans les attaques et dans les nuances. Voilà une interprétation qui fait honneur aux chanteuses, sans le concours desquelles toute solennité de ce genre serait impossible, et aux chœurs d'hommes, représentés par de nombreux amateurs et la Société de Sainte-Cécile.

« Les soli étaient chantés par M^{me} Colombel, dont la voix semblait fatiguée ; MM. Thibeau deau, qui a fait preuve de beaucoup de style et d'école dans le *Sanctus*, et Boussa, dont l'organe puissant remplissait excellemment la cathédrale.

« En somme, réussite absolue de cette grande manifestation d'un art religieux devant le caractère et la grandeur duquel les plus indifférents sont obligés de s'incliner avec admiration et respect. — LUDWIG. »

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 9 février.

Grande représentation de gala avec le concours de Ch. GOUNOD

FAUST

Grand opéra en 5 actes, musique de GOUNOD.
Dirigé par l'auteur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 février.

Les cours de nos rentes toujours stationnaires se maintiennent avec une grande fermeté : 3 0/0, 81.40 ; 4 1/2 0/0, 106.65.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,370. Les obligations foncières et communales à lots des diverses séries ont été très vivement traitées au comptant. N'étant pas au pair, elles s'offrent à des prix rémunérateurs pour les acheteurs actuels.

La Société Générale se maintient à 451.25. Les transactions sont assez limitées, ayant lieu surtout sur le marché du comptant.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Le taux des rentes viagères différées que constitue la Foncière-Vie et qu'elle met à la portée des plus modestes employés est des plus minimes.

A 30 ans, une rente viagère de 1,500 francs payable à partir de 55 ans jusqu'au jour du décès, ne coûte qu'une cotisation annuelle de 361 fr. 35, soit moins d'un franc par jour.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent un bon mouvement d'affaires.

Le Corinthie est toujours sans affaires à 245. Il paraît que la compagnie a renoncé à faire une émission publique, les titres ayant été pris par un groupe de banquiers. Cette mesure a été prise uniquement dans le but d'éviter un échec, la compagnie s'étant assurée de l'indifférence du public pour une entreprise qui n'a donné jusqu'ici que des mécomptes.

Le Panama clôture à 286.25. Les diverses obligations témoignent de tendances meilleures.

La Transatlantique est à 518.75.

Le marché des actions de nos chemins de fer est peu animé. Les obligations sont très soutenues.

Dernières Nouvelles

La commission de l'armée s'est réunie hier sous la présidence de M. Mézières.

Elle a entendu M. le général Logerot sur le titre du projet d'organisation militaire.

Le général Logerot a demandé un crédit de cent mille francs pour la nomination de cinq inspecteurs généraux pris parmi les commandants de corps d'armée.

Ce projet a été adopté par la commission.

Le prince de Galles arrivera demain vendredi à Paris, où il restera un ou deux jours. Le prince de Galles se rend à Cannes et à San-Remo pour voir son beau-frère, le kronprinz d'Allemagne.

Berlin, 8 février.

Le Reichstag a adopté hier en seconde lecture, par 183 voix contre 95, le projet de loi qui fixe à cinq ans la durée de la législation.

Depuis quelques semaines, on a redoublé le nombre des ouvriers et introduit le travail de nuit dans la fonderie des canons et dans les ateliers de l'artillerie à Spandau.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

On télégraphie d'Aden que les Abyssins ont attaqué un convoi de bétail protégé par les troupes italiennes qui ont été obligées de battre en retraite.

Les Abyssins sont restés maîtres du terrain.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 9 février, 1 h. 25, soir.

Au conseil des ministres tenu ce matin, M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a communiqué un projet de décret préparé par la commission extra parlementaire réglant les conditions auxquelles les associations ouvrières participeront aux travaux publics.

M. Dautresme, ministre du commerce et de l'industrie, a soumis un projet de tarifs franco-italien que proposera la Chambre, projet qui a pour but de substituer les tarifs de 1881 si le traité de commerce n'est intervenu en temps utile.

Clouée au lit

Filature du Roquet (Orne), le 3 août 1887. — J'avais depuis longtemps de violentes douleurs de reins, qui me tenaient clouée au lit pendant des mois sans mouvement ; depuis que je prends de vos Pilules Suisses, je vais beaucoup mieux ; je veux prendre encore une boîte à 1 fr. 50 pour achever ma guérison. Ma fille avait de violents maux de tête, elle a été bien soulagée aussi par les Pilules Suisses.

Signature légalisée.

Veuve MILON.

BOURSE DE PARIS

DU 8 FÉVRIER 1888.

Rente 3 0/0.	81 45
Rente 3 0/0 amortissable.	85 05
Rente 4 1/2 (nouveau).	106 50
Obligations du Trésor.	511 »

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Sans-Encre, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QU'EN L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHEQUE CERTAIN DE FRANCE D'ACQUITTION.

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1 ^{re} qualité,	le 1/2 kilog.	2 f. 50
Mélange extra,	le 1/2 kilog.	2 80
Mélange exquis, sorte supérieure,	le 1/2 kilog.	3 »

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. »

Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈB

LUNDI 13 Février 1888,

LES DEUX ORPHELINES

Drame en 7 actes, de MM. d'Ennery et Cormon.

S'adresser, pour la location, chez M. COUANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e André POPIN, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8, successeur de M^e BEAUREPAIRE, et de M^e GASNIER, notaire à Angers.

VENTE
SUR LICITATION,
EN UN LOT,
Aux enchères publiques,
ENTRE MAJEURS ET MINEURS,
D'UN

PETIT BATIMENT
Servant d'Écurie & de Remise
Situé à Angers, rue Haute-Mule, n° 6.

L'ADJUDICATION aura lieu le **mercredi 29 février 1888**, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e GASNIER, notaire à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties y dénommées, par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré ;

Et aux requête, poursuites et diligences de M^{me} Anne-Marie Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, veuve de M. Hector Bailou de la Brosse, demeurant au château de Marson, commune de Rou-Marson (Maine-et-Loire),

Agissant tant comme donataire de son défunt mari, aux termes de son contrat de mariage, reçu par M^e DEBOUET, notaire à Marolles-les-Brault (Sarthe), de l'usufruit et jouissance pendant sa vie, de la moitié des biens dépendant de la succession de son mari, que comme légataire d'un quart en toute propriété et d'un quart en usufruit de son mari, aux termes du testament olographe de ce dernier, en date du vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-un,

Demanderesse, ayant pour avoué M^e André POPIN, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8 ;

D'une part ;
En présence de M. Paul Pilon de Saint-Chérau, propriétaire, demeurant au château de Veron, près La Flèche (Sarthe), au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Jacques-Marie-Joseph Bailou de la Brosse, Catherine-Anne-Marie Bailou de la Brosse, Marguerite-Marie-Berthe Bailou de la Brosse, Guy-Marie-Hector Bailou de la Brosse, issus du mariage de M. Hector Bailou de la Brosse avec M^{me} Anne-Marie Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, sus-nommée, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée en vertu

d'une délibération du conseil de famille desdits mineurs tenue sous la présidence de M. le Juge de paix du canton Sud de Saumur, en date du dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, faisant fonctions de tuteur à cause de l'opposition d'intérêts existant entre M^{me} veuve Bailou de la Brosse et ses enfants mineurs,

Défendeur, ayant pour avoué M^e LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir ;

D'autre part ;
Et encore en présence ou lui dûment appelé de M. Gaston-Anne Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, capitaine-instructeur à l'École de cavalerie de Saumur, demeurant dite ville de Saumur, rue de Lorraine,

Au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Bailou de la Brosse, sus-nommés, fonction à laquelle il a été nommé par la délibération du conseil de famille précitée du dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-sept ;

Encore d'autre part ;
Il sera procédé, le mercredi vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-huit, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e GASNIER, notaire à Angers (Maine-et-Loire), commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, entre majeure et mineurs, et en un lot, de l'immeuble ci-après désigné, sur la mise à prix suivante fixée par le jugement sus-énoncé.

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE.

Un petit bâtiment, servant d'écurie et de remise, situé à Angers, rue Haute-Mule, n° 6 ; grenier et soupenne au-dessus, et une fosse à fumier se trouvant sous la maison de M. Martin. Le tout couvrant une superficie de cinquante-sept mètres carrés environ, porté au plan cadastral de la commune d'Angers, sous le numéro 348 p de la section J, et joignant au nord la rue Haute-Mule, à l'est M. Martin, au midi M. Rabouin et à l'ouest M^{me} Renaud.

Mix à prix : deux mille francs, ci..... 2.000

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, co-licitant ;

3^o A M^e GASNIER, notaire à Angers (Maine-et-Loire), dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur le 16-

vrier mil huit cent quatre-vingt-sept, folio , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889.

TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{me} JAGOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé charrette, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

Offres et Demandes

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

Un MÉNAGE demande à se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme cuisinière. Bons certificats. S'adresser, 91, rue d'Orléans. (70)

APPRENTI est demandé à l'Épicerie Parisienne, 33, rue d'Orléans.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

REPRÉSENTANTS

demandés dans toutes les VILLES ou VILLAGES de France, pour la vente des Vins et Huiles, aux appointements fixes de 2 à 300 fr. par mois, ou à la commission (Bonnes remises). Écrire à JOURDAN et GRUVEL, propriétaires à AUBAIS (Gard), qui livrent une pièce bon vin de table garanti naturel à 80 fr. les 210 litres et de l'huile d'olive surfine à 180 fr. les 100 kilog. par bonbonne de 20 kilog. Le tout logé rendu franco de port et de droits. (83)

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux) Chaque collection, soigneusement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr.	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 10	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52
Poitiers	»	16 33	»	»	5 10	»	12 12

SAUMUR - MONTREUIL - DOUE

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil(a)	9 19	4 55	»	9 08
— (dép.)	9 29	5 11	2 21	9 20
le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doüé	9 57	5 27	6 21	9 51

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Noyant-Méon.	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41
Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

STATIONS	Diréc. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06
Port-Boulet	3 58	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42

TOURS - SAUMUR - ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir
Tours	1 28	5 11	7 15	11 35	2 05	5 25
Langeais	2 13	5 43	7 48	12 13	2 49	6 08
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43
Varennes	»	6 32	8 51	12 57	»	6 54
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06
— (dép.)	3 03	6 52	9 19	1 13	3 29	7 12
St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 25
St-Clément	»	7 13	9 33	1 31	»	7 32
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	»	7 39
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	7 48
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32

SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20
Vivry	7 24	1 31	7 39	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 39	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39

SAUMUR - BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7 11	Saumur	9 04	1 08	7 06

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 46	9 26	4 31	Chinon	7 43	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 22
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.